

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5371

concernant la désignation d'un observateur régulier au conseil d'administration représentant le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que la composition du conseil d'administration de l'Université est régie par la Loi sur l'Université du Québec ainsi que par le règlement de régie interne de l'Université;

ATTENDU l'article 2.14 dudit règlement qui permet à une instance statutaire de l'Université d'autoriser, suivant les modalités qu'elle détermine, la présence d'observateurs réguliers;

ATTENDU la copie certifiée conforme d'une résolution de l'Assemblée générale annuelle du Syndicat du groupe professionnel de l'UQO (SGPUQO) adressée au secrétaire général, le 7 novembre 2011, confirmant la recommandation de nomination d'un nouveau représentant du Syndicat appelé à siéger en tant qu'observateur régulier au conseil d'administration, en remplacement du représentant monsieur Francis Charpentier;

ATTENDU qu'il y a lieu de répondre favorablement à cette demande et de permettre à un représentant du groupe professionnel, de siéger à titre d'observateur régulier au conseil d'administration, conformément à l'article 2.14 du règlement de régie interne;

ATTENDU la recommandation du recteur et de la présidente;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Caroline Cyr,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la présence, aux séances du conseil d'administration, à titre d'observateur régulier avec droit de parole mais sans droit de vote, de la personne recommandée par le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO (SGPUQO), monsieur Simon Latulippe, coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études, en lieu et place de monsieur Francis Charpentier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5372

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département d'études langagières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « traduction » au site de travail Gatineau;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 6 octobre 2011;

ATTENDU la résolution UQO_DEL-11-104-334 adoptée par l'assemblée départementale du Département d'études langagières tenue le 14 octobre 2011, recommandant l'embauche de madame Michèle Laliberté;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Michèle Laliberté;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Michèle Laliberté à titre de professeure régulière dans le domaine de la « traduction » au Département d'études langagières, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} décembre 2011 et se terminant le 30 avril 2014;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Michèle Laliberté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5373

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine « l'intervention infirmière » au site de travail Gatineau;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 3 octobre 2011;

ATTENDU l'extrait n° 675 du procès-verbal de la 155^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences infirmières tenue le 6 octobre 2011, recommandant l'embauche de madame Isabelle St-Pierre;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Isabelle St-Pierre;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Caroline Cyr,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Isabelle St-Pierre à titre de professeure régulière dans le domaine de « l'intervention infirmière » au Département des sciences infirmières, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} décembre 2011 et se terminant le 30 avril 2014;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Isabelle St-Pierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5374

concernant la prolongation de contrat d'un professeur suppléant au Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution INF2660 du procès-verbal de la 246^e réunion de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 5 octobre 2011 recommandant la prolongation de contrat d'embauche de monsieur Mohamed Bouguessa à titre de professeur suppléant;

ATTENDU la résolution 343-CA-5161 du conseil d'administration concernant l'embauche de monsieur Mohamed Bouguessa à titre de professeur suppléant au Département d'informatique et d'ingénierie jusqu'au 31 décembre 2011;

ATTENDU l'entente intervenue avec le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

DE PROLONGER le contrat de monsieur Mohamed Bouguessa à titre de professeur suppléant en informatique appliquée au Département d'informatique et d'ingénierie, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 30 avril 2012;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à la prolongation du contrat d'embauche de monsieur Mohamed Bouguessa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5375

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département des sciences comptables

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en comptabilité financière;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 6 octobre 2011;

ATTENDU la résolution 225-DC-877 de la réunion de l'assemblée départementale du Département des sciences comptables tenue le 7 octobre 2011 recommandant l'embauche de monsieur Félix Zogning à titre de professeur suppléant;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Félix Zogning;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Félix Zogning à titre de professeur suppléant dans le domaine de la « comptabilité financière » au Département des sciences comptables, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} décembre 2011 et se terminant le 30 avril 2014;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Félix Zogning.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5376

concernant des ajustements aux critères de promotion des professeures et des professeurs

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 352-CA-5355 par laquelle le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais adoptait en juin 2011 la Convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais pour une période de cinq ans, soit du 1^{er} juin 2010 au 30 avril 2015;

ATTENDU que, selon les dispositions de la Convention collective, les critères de promotion des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais sont élaborés par la commission des études et adoptés par le conseil d'administration;

ATTENDU que des ajustements doivent être apportés aux critères de promotion adoptés en octobre 2001 afin de les conformer aux dispositions de la nouvelle Convention collective des professeurs;

ATTENDU le projet de modification des critères de promotion des professeures et des professeurs;

ATTENDU la résolution 292-CE-2169 par laquelle la commission des études adoptait le 13 octobre 2011 un avis favorable au conseil d'administration relativement aux ajustements aux critères de promotion des professeures et professeurs;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les critères de promotion des professeures et des professeurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5377

concernant le report de l'ouverture des admissions à temps partiel au baccalauréat en travail social à Saint-Jérôme, prévue à l'automne 2012

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que le placement en stage des étudiants du baccalauréat en travail social à Saint-Jérôme présente déjà des défis importants;

ATTENDU la résolution (346-CA-5224) par laquelle le conseil d'administration augmentait le nombre d'étudiants au baccalauréat en travail social en acceptant des étudiants admis à temps partiel à compter de l'automne 2012;

ATTENDU l'augmentation prévisible des difficultés de placement des stagiaires en travail social liée à l'augmentation du nombre d'étudiants admis en travail social dans la grande région de Montréal;

ATTENDU que le Module du travail social est à compléter ses travaux en vue de la révision du Baccalauréat en travail social et que cette révision pourrait amener des modifications dans l'organisation des stages;

ATTENDU l'avis de la commission des études (résolution 292-CE-2176);

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

DE REPORTER l'ouverture des admissions à temps partiel au baccalauréat en travail social à Saint-Jérôme, prévue à l'automne 2012, à un trimestre ultérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5378

concernant la suspension des admissions à la maîtrise en développement régional

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'autorisation, aux fins de financement de son effectif étudiant, de la maîtrise en sciences sociales du développement territorial par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'ouverture des admissions au programme de maîtrise en sciences sociales du développement territorial (résolution 351-CA-5299);

ATTENDU que la maîtrise en sciences sociales du développement territorial est destinée à remplacer, dans la programmation de l'Université du Québec en Outaouais, la maîtrise en développement régional;

ATTENDU la résolution 292-CE-2166 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

DE SUSPENDRE les admissions à la maîtrise en développement régional à compter du trimestre d'hiver 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5379

concernant une modification aux conditions d'admission du baccalauréat en informatique (7833)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la nécessité d'une mise à niveau en mathématiques adaptée aux besoins spécifiques des étudiants du baccalauréat en informatique (7833);

ATTENDU la résolution 2011-CMI-07 du conseil du module de l'informatique proposant le remplacement du cours d'appoint *MAT0103 Mathématiques générales* par le cours *MAT1023 Éléments de mathématiques pour l'informatique* à titre de condition d'admission au programme de baccalauréat en informatique (7833);

ATTENDU le descriptif du cours *MAT1023 Éléments de mathématiques pour l'informatique*;

ATTENDU la résolution 292-CE-2167 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Christiane Carle,

IL EST RÉSOLU :

DE REMPLACER le cours d'appoint *MAT0103 Mathématiques générales* par le cours *MAT1023 Éléments de mathématiques pour l'informatique* à titre de condition d'admission au programme de baccalauréat en informatique (7833).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5380

concernant l'ouverture des admissions au profil professionnel de la maîtrise en sciences et technologies de l'information

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en informatique (3781), où l'on avait proposé l'ajout d'un profil professionnel de même qu'une nouvelle appellation, soit « maîtrise en sciences et technologies de l'information »;

ATTENDU la résolution 289-CE-2129 de la commission des études approuvant l'ajout d'un profil professionnel à la maîtrise en sciences et technologies de l'information;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par madame Christiane Carle,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIER les admissions au profil professionnel de la maîtrise en sciences et technologies de l'information au campus de Gatineau, à temps complet et temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5381

concernant l'ouverture des admissions au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information, au programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité et au programme court de deuxième cycle en traitement des données

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de programmes de DESS en sciences et technologies de l'information, de programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité, et de programme court de deuxième cycle en traitement des données;

ATTENDU la résolution 2011-4-CET-R-35 du 12 octobre 2011 du Conseil des études approuvant la création du DESS en sciences et technologies de l'information;

ATTENDU la résolution 289-CE-2130 de la commission des études approuvant la création du DESS en sciences et technologies de l'information, du programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité, et du programme court de deuxième cycle en traitement des données;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par monsieur Denis Dubé,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIER les admissions au campus de Gatineau, à temps complet et temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver, au DESS en sciences et technologies de l'information;

DE RATTACHER les programmes au comité des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5382

concernant la nomination d'un membre au comité d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais adopté le 15 décembre 1998;

ATTENDU l'article 14 dudit Code d'éthique, lequel stipule que le comité d'éthique et de déontologie relève du conseil d'administration et est composé de deux membres du conseil d'administration et d'un membre externe qui agit à titre de président;

ATTENDU la composition du comité d'éthique et de déontologie;

ATTENDU la fin de mandat de monsieur Pierre Daoust agissant à titre de membre externe et président audit comité et l'intérêt de ce dernier à voir son mandat renouvelé;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUELER

monsieur Pierre Daoust, membre externe et président du comité d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un second mandat de trois ans, soit du 14 novembre 2011 au 13 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 354-CA-5383

concernant la nomination d'un membre représentant les personnes chargées de cours à la commission des études

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-quatrième réunion tenue le lundi 14 novembre 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le règlement général 1 de l'Université du Québec : « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la convocation conjointe du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais et la tenue de l'assemblée générale dudit syndicat le 12 octobre 2011 au cours de laquelle cette assemblée a procédé à la désignation d'une personne chargée de cours à succéder au membre qui a démissionné le 12 septembre 2011 et le courriel du président du Syndicat concernant cette élection;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par madame Caroline Cyr,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER

- le chargé de cours, Monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, pour un premier mandat, soit du 15 novembre 2011 au 14 novembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général